



**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024**

L'actuelle séance est présidée par le vice-président chargé des affaires communales et délégué à la commune de Rilhac-Rancon, M. Jean-François BOUTIER, assisté par le secrétaire général, M. Jean-François BOUTIER.

Ordre du jour
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de la délibération n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rilhac-Rancon – Réduction d'un Espace vert d'intérêt paysager (EVIP) suite à une annulation contentieuse

DÉLIBÉRATION

Arrêt du projet de révision « allégée » n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rilhac-Rancon – Réduction d'un Espace vert d'intérêt paysager (EVIP) suite à une annulation contentieuse

1 DOCUMENT - Publié le 3 Décembre 2024

Délibération du 22 novembre 2024

 **2_5.pdf**
(.pdf, 6,2 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**